

Cap-Vert: Questionnaire

TABLE OF CONTENT

I. Introduction

Presumption: It is supposed that a Constitutional Court is the highest court of a country, either on top of the court hierarchy or an extra institution standing aside. If in a respective country a constitutional court may be a lower court form which appeals are taken to the higher Court (e.g. Supreme Court), please indicate that clearly and consider that while responding to the questions below.

II. The relevance of different legal systems as a source of inspiration for judicial systems in West Africa

1. Common Law (to be answered by researchers for Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone, Gambia)

General Structure	
What are relevant features of the Common Law system with regard to constitutional review and the institutional setting allowing for constitutional review?	
To what extent and in what ways is the legal system of the respective country (still) influenced by the Common Law system insofar (related to constitutional review / institutional setting allowing for constitutional review)?	
What are relevant features of the Common law system with regard to the judiciary	

2. Civil Law

a. The Judicial Structure under French Civil Law System (to be answered by researchers for Benin, Burkina Faso, Guinea, Ivory Coast, Mali, Mauretania, Niger, Senegal, Togo)

Special features of the French civil law system	
What are relevant features of the old French Civil Law system with regard to constitutional review and the institutional setting allowing for constitutional review?	
To what extent and in what ways is the legal system of the respective country (still) influenced by the old portuguese system insofar (related to constitutional review / institutional setting allowing for constitutional review)?	

b. The Judicial Structure under the Portuguese Civil Law System (to be answered by researchers for Cape Verde, Guinea Bissau)

Special features of the Portuguese civil law system	
What are relevant features of the Portuguese Civil Law system with regard to constitutional review and the institutional setting allowing for constitutional review?	<p>→ Le système juridique portugais dispose des caractéristiques suivantes (en ce qui concerne l'examen de la constitutionnalité):</p> <p>1. Le système juridique en général, est de racine romain-germanique; dans le cadre du droit constitutionnel et du droit public, en particulier, le Portugal a une forte influence française, mais il faut aussi considérer l'influence allemande (par exemple, le contrôle de constitutionnalité et "la</p>

"Drittwirkung" - effets par rapport aux tiers de règles constitutionnelles relatives aux droits, libertés et garanties);

1. Comprend un contrôle préventif et *a posteriori* de constitutionnalité (article 278 et suivants de la CRP.), Le contrôle par action et par omission;
2. Combine le contrôle concentré et le contrôle diffus de la constitutionnalité des actes législatifs;
3. Le contrôle concentré est exercé par la Cour constitutionnelle (art. 221^o -224 CRP) ;
4. Le contrôle diffus est exercé par tous les tribunaux (par la cour des petites causes - par exemple, «juge de paix» -, par la Cour suprême, les tribunaux de première instance et de deuxième instance). Parce que tout juge peut, dans les procédures judiciaires en cours, refuser l'application d'une règle dans le procès pour le motif d'inconstitutionnalité de la norme. La décision de ne pas appliquer est susceptible de recours devant la cour supérieure et cette décision est aussi susceptible de recours devant le Tribunal supérieur. Seulement à la fin, l'action d'inconstitutionnalité peut arriver à la Cour constitutionnelle. La Cour constitutionnelle décide en dernier instance. C'est le type de contrôle concret (art. 280. 9).
5. Le en contrôle abstrait est requis par certaines entités et déterminé par le TC (art. 281);
6. Les effets de la décision d'inconstitutionnalité dans le contrôle concret sont «inter partes»;
7. Si le TC déclare dans 3 cas qu'une règle est inconstitutionnelle ou illégale, le TC peut (si demandé par les parties, le "ministère public" ou un juge du TC) la déclarer inconstitutionnelle avec force obligatoire général (effets "erga omnes");
8. Les effets de la décision d'inconstitutionnalité en contrôle abstrait sont «erga omnes»;
9. Les effets de la déclaration d'inconstitutionnalité par omission sont réduits à une communication par le TC au législateur de la décision du TC.
10. Les effets de la déclaration d'inconstitutionnalité en vertu du contrôle préventif sont:
 - a) Le président doit opposer son veto au décret ou accord ;
 - b) Avec le veto, le document est renvoyé à l'organe qui l'a approuvé. Cet organe peut purger et reformuler l'acte.
 - c) s'agissant du décret du gouvernement, le

	<p>droit de veto est définitif; d) Mais si l'organ émetteur c'est l'Assemblée de la République, il peut également confirmer l'acte par une majorité des deux tiers des membres présents, à condition que ça dépasse la majorité absolue des députés en exercice; Ainsi, la déclaration d'inconstitutionnalité du TC et le veto présidentiel sont surmontés par l'Assemblée de la République (art. 272. 9 / 2/4 CRP). Et demeure en vigueur une règle déclarée inconstitutionnelle et objet d'un veto.</p>
<p>To what extent and in what ways is the legal system of the respective country (still) influenced by the Portuguese system.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Portugal, grâce au lien colonial profond avec le Cap-Vert maintenue pendant des siècles, exerce une influence marquée sur le Cap-Vert, en particulier dans l'élaboration de son système juridique. 2. Le Cap-Vert est donc tributaire du système juridique romano-germanique, où est affilié le Portugal (à étendre son influence législatif, à la construction, le modèle constitutionnel, ainsi que la construction doctrinale et jurisprudentielle). Constitution du Cap-Vert, par exemple, en dépit de l'éloignement de certaines solutions, ressemble beaucoup à la Constitution portugaise en vigueur.

3. Religious / Customary / Mixed Legal Systems

Religious / Customary elements in the judicial system	
<p>Does the judicial system in the respective country have religious courts / customary courts?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le système judiciaire du Cap-Vert ne comprend pas les tribunaux religieux (l'option est compatible avec le principe de laïcité de l'État énoncée à l'article 29/2 CRCV); 2. Le système ne prévoit pas également les tribunaux coutumiers.
<p>Do (lower) courts apply / accept customary law or religious law?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. En vertu du principe de la laïcité de l'État [garanti par l'art. 2. (3) /2 CRCV], les tribunaux ne peuvent appliquer les "lois" religieux. 2. L'ordre juridique n'intègre pas tribunaux coutumiers.
<p>Does customary law or religious law has a formal status in the country (or does it exclusively exists in a parallel system and is not addressed in the constitution)?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le droit religieux ne jouit pas de consécration constitutionnelle, ou de tout autre statut officiel. 2. Le coutume est qualifié en tant que source de droit par le Code Civil, notamment.
<p>Are customary courts established under the constitution / a statute? Are they part of the regular court system? Are appeals from them taken to the regular court system? If yes, what is the appeals procedure?</p>	<p>La Constitution et la loi ne prévoient pas l'existence de tribunaux coutumiers.</p>

III. Historical Background of Constitutional Justice in West Africa

Development of Judicial Systems

Has the judicial system / the system of judicial review (and the relevant institutions) changed in comparison to the one included in the independence constitution? If so in what respects?	1. Le système de contrôle de la constitutionnalité a souffert au Cap-vert un changement profond, en considérant la Constitution du 13 octobre 1980. Cette Constitution a établi le système de contrôle politique de constitutionnalité. Selon l'art. 62, c) du texte cité: Il incombe à l'Assemblée nationale populaire "décider sur la constitutionnalité des lois et autres actes législatifs".
Is there an autonomous constitutional review in the country (only focusing on the constitutional question of a case)? If so, since when?	2. Aujourd'hui, le système est de contrôle judiciaire de constitutionnalité. Il est prévu à l'art. 215 CRCV la création d'une cour constitutionnelle (TC), mais jusqu'à sa mise en œuvre, c'est la Cour suprême de Justice (STJ) qui doit s'acquitter de cette tâche. 3. Il y a un système autonome de contrôle de constitutionnalité.

(Political Control)

IV. Different Models of Constitutional Justice**1. Different Judicial Review Institutions**

What kind of judicial institutions are available in the respective country	
Which institution is considered "the highest court" in the country?	Le STJ est la plus haute juridiction du Cap-Vert . Avec l'effective et prévisible création de TC, entrera en fonctions, une cour de sommet du système.
Does the "highest court" in the country also stand at the top of the regular court system? Or is it a separate institution?	La Cour suprême se trouve aujourd'hui au sommet du système judiciaire.
Are there various highest courts in the country dependent on the issue to be addressed (e.g. highest court of administration, highest tax court)	1. Le STJ «est l'organe suprême dans la hiérarchie des tribunaux judiciaires, administratives, fiscales et douanières et du tribunal militaire de l'instance» (art. 216/1 CRCV). 2. Dès qu'il entre en fonction, le TC sera la juridiction compétente pour «administrer la justice en matière de nature juridique et constitutionnel» (article 215 CRCV).
Which courts can question the constitutionality of acts (act administrative) or of laws (act legislative / statutory provisions / law organic)?	Tous les tribunaux peuvent laisser inappliquée une disposition, si cela est jugée par ce tribunal inconstitutionnelle. Dans ce cas, peuvent interjeter appel de constitutionnalité le procureur et les personnes habilitées à faire appel, conformément à la loi régissant le processus de contrôle de constitutionnalité.
Does the country have a judicial commission / judicial council (self-governing body of the judiciary), etc.	Le Cap-Vert a un Conseil Supérieur de la Magistrature (art. 223 CRCV) et un Conseil supérieur de la Magistrature du Ministère Public (art. 226/5 CRCV).

2. Systems of Control

If a lower court assumes that a regulation relevant to the case before it violates the Constitution, what can it do?	
Nothing, no power to question the constitutionality of the law/regulation.	La juridiction inférieure peut s'interroger sur la constitutionnalité de la règle et ne pas l'appliquer dans cet affaire qu' il juge.
If the court has serious doubts about the constitutionality of the law/regulation related to a specific case, it might pause the proceedings and	Si le tribunal a des doutes sérieux sur la constitutionnalité d'une disposition applicable au cas, il peut refuser d'appliquer la norme visée.

requests a statement of constitutionality from another institution (constitutional court, constitutional council, etc.), which may declare the regulation/law for unconstitutional. What is the referral procedure in this case?	
The lower court may declare the regulation (administrative acts/legislative acts / statutes / law organic) to be inapplicable in the specific context.	La juridiction inférieure peut laisser inappliquée une règle, si elle l'estime inconstitutionnelle.
The lower court declares the regulation/law to be unconstitutional.	Le tribunal d'instance inférieure ne peut déclarer qu'une norme est inconstitutionnelle.
Any other action	

- [a. Diffuse System of Constitutional Review: The Supreme Court
b. Concentrated System of Review: The Constitutional Court
c. Hybrid Systems of Constitutional Review]

V. Some Relevant Aspects of Judicial Independence

1. Independence of the Judiciary vs. Independence from the Judiciary – the Judiciary as Legislature
2. The Administration of the Highest Court and its Budget

Administration of the Judiciary	
Which body / institution is administering the "highest court"?	Le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) est «l'organe de gestion et de discipline des juges, de gestion autonome des ressources humaines, financières et matérielles des tribunaux, ainsi que leur propre" (art. 223/1 CRCV), y compris le STJ.
Is the Ministry of Justice involved in the administration of the "highest court"? If so, to what extent? Or is it administered by the judiciary (self-governing body)?	Le ministre de la Justice n'est pas impliqué dans l'Administration du STJ.
Is there a body within the Judiciary / highest court that is responsible for administering the resources? To whom is this body accountable? Is there any kind of external oversight?	- Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est l'organe supérieur de l'administration du pouvoir judiciaire. La combinaison de ce postulat avec les dispositions prévues à l'art. 223/1/2/4, 224/1 CRCV et art. 122 de la Loi n.º 1 /VIII/2011 (statut des magistrats) induit l'existence d'un seul organe de contrôle externe (pas étouffant) du CSMJ: l'Assemblée nationale, à laquelle le CSMJ soumet, chaque année, son "rapport sur la situation de la Justice" (art. 223/4 CRCV).

What kind of role does the judiciary / the constitutional court has in the process of drafting / approving its budget	
What kind of involvement does the "highest court" has in devising its budget (who originally submits its budget)?	- Article 29, p), q) de la loi n ° 90/VII/2011 (loi du CSMJ): Il appartient au CSMJ préparer et approuver le projet de budget annuel du CSMJ et les tribunaux. - L'article 40/2: le CSMJ approuve le projet de budget et le soumet au gouvernement pour que le gouvernement puisse l'inclure dans le projet de loi «sur le budget de l'État pour être soumis à l'Assemblée nationale».

	- Article 42: Il incombe au CSMJ, par rapport à leur budget, les compétences de gestion prévues en matière de gestion financière, pouvant les déléguer au Président du CSMJ.
Who might have the right to alter the budget (of the highest court) within the approval procedure? Can the highest court effectively ask for more resources to fulfill its duties adequately?	- Article 45 de la loi n ° 90/VII/2011 (loi du CSMJ): Il appartient à la Commission Administrative du CSMJ donner avis sur le projet de budget annuel et ses modifications, de le soumettre à l'approbation du CSMJ. - Dans le cadre de l'approbation du budget, rien n'empêche le STJ de demander plus de ressources pour remplir leurs fonctions.
In how far do court statistics (case workloads, etc.) play a role in the determination of the budget	Les données ne sont pas disponibles. Mais il est raisonnable d'anticiper la prise en compte des statistiques judiciaires dans la confection du budget d'une cour.
Is the budget (of the highest court) an integral part of the overall budget or is it separated?	- Selon l'art. 39 de la loi 90/VII/2011: le CSMJ a son propre budget, inscrit dans les dépenses des générales de l'Etat.

3. Judicial Commission / Judicial Council

Judicial Commission / Judicial Council	
Is there any institution like a Judicial Commission / Judicial Council (see also IV.1= self-governing body)?	Oui, il existe un Conseil Supérieur de la Magistrature Judiciaire et aussi un du Ministère Public (procureur).
If so, what are the tasks of the Judicial Commission / Judicial Council? (might be a considerable discrepancy between common law approach and civil law approach)	Le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSMJ) est l'«organe de gestion et de discipline des juges, de gestion autonome des ressources humaines, financières et matérielles des tribunaux, ainsi que de leurs propres» (art. 223/1 CRCV), y compris le STJ.
What are the criteria of eligibility for membership?	- Les critères de sélection des membres du CSMJ sont les suivants (art. 223/5/6 CRCV; article 4 de la loi 90/VII/2011 : Nomination d'un juge par le PR; Élection par les pairs (par 4 juges); Election par l'Assemblée nationale (4 citoyens non magistrats , ni avocats; probité reconnue et mérite).
How is the Judicial Commission / Judicial Council composed?	La CSMJ est composé de 9 membres : 5 magistrats; 4 citoyens non magistrats , ni avocats. Le Président du CSMJ est nommé parmi les membres du CSMJ.
Do ex-officio members have the same authorities like other members?	Les membres ont la même autorité, indépendamment d'être citoyens choisis par le pouvoir politique ou des juges élus par leurs pairs.
Who selects members of the Judicial Commission / Judicial Council?	Le choix des membres du CSMJ est faite par les entités suivantes et comme suit: Un juge désigné par le PR; 4 magistrats élus par leurs pairs; 4 citoyens non magistrats ni avocats, de probité et de mérite reconnus, élus par l'Assemblée nationale; Le Président de la CSMJ désigné par le PR, parmi les membres du CSMJ et sur la proposition de ces

	derniers.
What kind of relation exists between the “highest court” and the Judicial Commission / Judicial Council?	La CSMJ donne des directives générales au STJ et c'est l'organe de gestion et de discipline des juges.

4. Challenges of Neutrality and Impartiality

VI. Composition

Composition of Constitutional Courts / Supreme Courts	
Eligibility: (a) minimum age / (b) maximum age / (c) legal education / (d) special legal qualification (e.g. sitting judge; being an expert in one legal system (for example Sharia law)/ (e) years of professional experience / (f) limitations (no party membership, no other positions while sitting in the court) / (g) other requirements	<p>(a) L'âge minimum pour l'accès à la magistrature est de 25 ans (art. 10/1, a) EMJ; L'accès c'est par appel à candidatures ouvert aux magistrats (art. 216/3 CRCV);</p> <p>(b) - L'âge maximum c'est de la retraite des fonctionnaires publics [art: 118/1, a) et 119 EMJ];</p> <p>(c) C'est requis diplôme en droit (licence) comme une exigence minimale pour l'accès à la magistrature judiciaire [art. 215/3 CRCV, 10.º /1, (c) EMJ].</p> <p>Pour accéder au TC, c'est là les conditions (art. 215/3 CRCV): Licence en droit; mérite et compétence réputés; probité reconnue;</p> <p>(d) - ...</p> <p>(e) - pour l'accès au STJ, c'est là les conditions (art. 22/1 EMJ): juge de 2^{ème} Instance ("Desembargador") avec une note minimale de Bon avec mention; 5 années de service effectif et ininterrompu comme juge de 2ème Instance:</p> <p>(f) - Exceptions au juge du STJ: Interdiction de l'exercice de toute autre fonction publique ou privée, à l'exception des fonctions d'enseignant ou de recherche scientifique de nature juridique (art. 28/1 EMJ); Les magistrats judiciaires ne peuvent affiliés au partis ou aux associations politiques, ni se livrer à une activité politique partisane (art. 30 EMJ):</p>
Selection of Constitutional Court / Supreme Court Judges: all judges selected in the same manner? / who / which institution is involved in the selection process?/ Is there a complete replacement of judges or a partial replacement	<p>- Pour accéder au TC, tous les juges sont choisis (élus) de la même manière et par le Parlement (art. 215/3 CRCV).</p> <p>- La durée du mandat de tous les juges de la TC est de 9 ans et n'est pas renouvelable. Cela implique un remplacement total des juges, si tous atteignent la fin du mandat, au même moment (art. 215/5 CRCV).</p> <p>Pour accéder au STJ, les juges sont nommés par le CSJ et le remplacement des "Juges Conseillers" est généralement partielle.</p> <p>Le président de la Cour suprême est nommé par le PR parmi les juges qui composent la Cour suprême pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois (art. 216/4 CRCV).</p>
Selection of Constitutional Court / Supreme Court Judges: if selected in different processes: who / which institutions are involved in the respective processes?	-----

How many institutions are involved in the selection process?	- En ce qui concerne le TC, c'est l'Assemblée nationale qui est impliquée dans la sélection des juges; En ce qui concerne le STJ, c'est le CSMJ qui est impliqué dans la sélection des juges; il incombe au PR la nomination du président du STJ.
Sequence of the selection process (recommendation, advise; election, consultation; appointment; cooption)	La sélection des juges de la Cour suprême a cette séquence: Procédure d'adjudication aux postes vacants de "juges Conseillers"; La classification des concurrents couvre les juges de 2. ^{ème} instance (ceux-ci sont considérés comme des «concurrents nécessaires» - art 22/1 EMJ); La sélection de l'équipe qui a remporté le concours est faite conformément à la valeur relative des concurrents (art. 23 EMJ); Nomination des juges de la Cour suprême par la plénière du CSMJ; Nomination du Président de la Cour suprême par le PR; Prestation de serment du Président et des juges de la Cour suprême devant le PR [art. 24, a) EMJ].
What are the terms of office	- La durée du mandat des juges du TC est de 9 ans non renouvelable.
Is a re-selection possible?	--- --- ---
Is the representation of minorities guaranteed (are ethnic, linguistic, religious differences to be considered)? How?	La représentation des minorités n'est pas prévue.
Is the opposition involved in the selection process?	Le pouvoir politique et l'opposition ne seront impliqués dans la sélection des juges de la Cour suprême, que dans la mesure où le PR et l'AN ont leurs représentants dans le CSMJ (organe qui choisit et nomme les juges de la Cour suprême) - art. 4 de la loi 90/VII/2011; L'opposition est impliquée dans le choix du président de la Cour suprême parce que bien qu'il appartient au PR nommer le président du STJ, ceci est désigné parmi les juges de la Cour suprême (qui sont nommés par un organisme qui a la participation des partis de l'opposition).
	***** Actuellement et temporairement (jusqu'à l'installation de la Cour constitutionnelle), la Cour suprême exerce également des fonctions du TC. Lorsqu'il fonctionne en tant que TC, la Cour suprême doit avoir les caractéristiques suivantes (art. 295 de CRCV): Il se compose de cinq ou sept juges, désignés pour un mandat de cinq ans, dans les conditions des paragraphes suivants. 2. Quand la composition de la Cour suprême est de cinq juges: a) Un est nommé par le président, parmi les juges ou

	<p>les magistrats éligibles;</p> <p>b) Un est élu par l'Assemblée nationale parmi les magistrats ou les juristes éligibles pour deux tiers des voix des membres présents à condition que ça dépasse la majorité absolue des voix des membres en effectivité de fonctions;</p> <p>c) Trois sont désignés par le Conseil Supérieur de la Magistrature Judiciaire parmi les magistrats éligibles qu'ils ne soient, sauf de façon inhérente, membres de ce Conseil».</p> <p>«Seuls peuvent être nommés juges de la Cour suprême, en vertu du présent article, les citoyens de mérite réputé, diplômés en droit et en pleine jouissance de leurs droits civils et politiques que, à la date de désignation, ont exercé pendant au moins cinq ans, une activité professionnelle dans la magistrature ou en toute autre activité liée aux tribunaux ou à l'enseignement du droit».</p>
--	---

- [1. Eligibility for Appointment as a Constitutional Court Judge / Supreme Court Judge
2. Selection of Judges of the Constitutional or Supreme Court
3. Terms of Office
4. Representation of Minorities]

VII. Competences

1. Preliminary Review

Preliminary Review (reviewing the constitutionality of a bill before it becomes law)	
Available?	Il ya un contrôle préventif de constitutionnalité (art. 278 CPC).
Who can trigger the procedure (or is it part of the legislative process) (who has standing)? What is required to take action?	<p>- Peuvent déclencher le contrôle préventif de constitutionnalité (art. 278/2 CRCV): Le Président de la République; 15 députés au moins; le premier ministre.</p> <p>- Par rapport au PR, la demande a à voir avec des normes contenues dans la législation avant sa promulgation comme loi, "décret législatif" ou "décret-loi", ainsi que des normes dans tout traité ou accord international avant sa ratification;</p> <p>- En ce qui concerne les députés, la demande a à voir avec des normes contenues dans la législation envoyé au PR à fin d'être promulguée en tant que loi, "décret-loi" ou "décret-loi".</p>
At which state of the legislative process can the preliminary review be triggered?	Le contrôle préventif peut être requis avant la promulgation de l'acte législatif et avant la ratification du traité ou accord international.
Applicable to all bills / drafts?	Le contrôle préventif est applicable à tous les actes législatifs dans les conditions décrites ci-dessus.
Also consultative opinions available?	Ce sont les actes législatifs et des traités et accords internationaux, qui sont soumis au contrôle préventif.

2. Abstract Review

Abstract Review	
Available?	Il y a un contrôle abstrait de constitutionnalité (art.

<p>Who can trigger the procedure (who has standing)? What is required to take action?</p>	<p>280 CRCV).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourraient déclencher le contrôle abstrait de constitutionnalité (art. 280 CRCV): Le Président de la République; Le président de l'Assemblée nationale; 15 députés au moins; Le premier ministre; Le procureur général; L'Ombudsman ("Provedor de Justiça". - La demande doit être fondée sur l'inconstitutionnalité ou l'illégalité «toute règle ou résolutions de contenu normatif ou individuel et concret»
<p>Applicable to all laws (or are there any restrictions: (organic laws)?)</p>	<p>Le contrôle peut avoir pour objet toute loi ou résolution.</p>
<p>What kind of judgments may be rendered (nullification; directions to the legislature to fix the unconstitutional parts of a law within a specific period of time; others)?</p>	<p>I. Contrôle préventif abstrait (art. 279 CRCV):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le TC se prononce pour l'inconstitutionnalité du traité ou accord international, le PR ne peut pas les ratifier et doit les retourner au parlement. - D'autres effets peuvent inclure les éléments suivants: a) Si l'Assemblée nationale, après avoir entendu le gouvernement, a confirmé son approbation par une majorité de deux tiers des députés en effectivité de fonctions, «le traité ou accord international stipulant la règle internationale déclarée inconstitutionnelle peuvent être ratifiés par le Président". - Si le TC se prononce pour l'inconstitutionnalité d'une disposition contenue dans toute acte législatif, le PR doit opposer son veto à la loi et la renvoyer à l'organisme qui l'a approuvé. - autres effets peuvent être les suivants: a) Dans le cas d'un acte législatif du gouvernement, le droit de veto est définitif; le gouvernement doit expurger la norme inconstitutionnelle, de sorte que le PR peut promulguer l'acte législatif; b) Dans le cas d'une loi du Parlement, voilà les scénarios: aa) ou le Parlement fait rien (et le processus législatif meurt); bb) ou le parlement purge la norme inconstitutionnelle (de sorte que le PR puisse promulguer l'acte législatif); cc) ou le Parlement approuve de nouveau l'acte législatif confirmant le même acte par une majorité de deux tiers des députés en effectivité de fonction. <p>Dans ce cas, l'acte commis «peut être promulgué» par le Président.</p> <p>II. Contrôle successif abstrait (art. 284, 285 CRCV):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le TC prononce pour l'inconstitutionnalité, dans le cadre du contrôle successif abstrait (et aussi concret) , la décision aura force obligatoire générale (<i>erga omnes</i>). Ces effets portent les caractéristiques suivantes: a) La déclaration d'inconstitutionnalité doit prendre

	<p>effet à partir de la "entrée en vigueur de la norme jugée inconstitutionnelle ou illégale";</p> <p>b) La déclaration a pour effet de «réinstaurer les règles dont cela a révoquée»;</p> <p>c) La déclaration, cependant, ne prennent effet qu'après l'entrée en vigueur de la règle inconstitutionnelle, en cas «d'inconstitutionnalité ou de illégalité par «atteinte contre norme constitutionnelle ou légale ultérieure»;</p> <p>d) La déclaration, cependant, prend effet seulement à compter de la date de publication de l'arrêt du TC en cas de «déclaration d'inconstitutionnalité d'une disposition de tout accord international»;</p> <p>e) Il convient de signaler également la possibilité du TC (fondant sur des motifs tels que la sécurité juridique, l'équité ou les intérêts d'une exceptionnelle importance) fixer des effets de portée encore plus strictes que celles prévues à l'art. 285 1/2/3 CRCV;</p> <p>f) Ils sont toujours, suvegarder des «choses jugées» , «sauf décision contraire du TC lorsque la règle concerne la matière pénale, disciplinaire ou d'«Infraction administrative» et le contenu soit défavorable au accusé.</p>
--	--

3. Specific or Incidental Review

Incidental Review	
Available (are courts authorized to review the constitutionality of laws)?	<p>- S'applique au Cap-Vert un véritable contrôle concret de constitutionnalité (pas simplement à titre incidente - de renvoi pré-judiciaire). Les tribunaux ont généralement le pouvoir de ne pas appliquer une norme qu'ils jugent inconstitutionnelle.</p> <p>- Dans le contrôle concret, peuvent interjeter appel devant le TC le procureur ("Ministério Público") et les personnes ayant légitimité d'interjeter appel, conformément à l'art. 282 CRCV.</p>
What happens if the court is of the view that a law relevant to the case at hand is unconstitutional? Can the court not apply that law or declare it unconstitutional?	Si un tribunal estime qu'une loi applicable au cas "decidendum" est inconstitutionnelle, Il peut refuser de l'appliquer (le tribunal ne peut déclarer cette loi inconstitutionnelle).
Is the doctrine of "stare decisis" legally applied (precedent)?	<p>1. Les décisions d'autres tribunaux (autres que le TC - ou, comme aujourd'hui, la Cour suprême dans le rôle de TC) ne constituent pas des précédents contraignantes.</p> <p>2. Dans la mesure où toutes les déclarations d'inconstitutionnalité prononcées par le TC (que ce soit dans le contrôle successif abstrait, ou en contrôle concret successive) ont force obligatoire générale, ils sont obligatoires sur les futurs juges des autres tribunaux.</p>
Are there restrictions to incidental review (testing the constitutionality of a regulation / law as part of deciding the case at hand)?	---

4. Direct Action before the Constitutional or Supreme Court (individual complaint)

Direct action	
Available?	Dans certaines circonstances, le citoyen a directement accès à la Cour constitutionnelle [Art. 20 215/1 e) CRCV]. C'est l' "amparo".
Who can trigger the procedure (who has standing)?	Il s'agit d'un droit de tout citoyen.
What is required to take action (i.a. exhaust the access to ordinary courts first)?	Conditions de recevabilité de l'"amparo": a) On envisage la tutelle des droits, libertés et garanties fondamentaux garantis par la Constitution et la loi; b) Peut être intentée contre des actes ou omissions des autorités publiques nuisibles des droits, libertés et garanties fondamentaux; c) L' "amparo" peut être demandé par une simple petition; d) L' "amparo" a un caractère sommaire et urgent; e) Le recours d' "amparo" ne peut être demandé qu'après avoir épuisé toutes les voies de recours.
Are there restrictions to the right of individual complaint can highest courts decide whether or not they take a case? If so, what are the criteria?)?	Il y a des restrictions sur le droit des citoyens de recourir aux TC. Sont des contraintes et critères énoncés dans le paragraphe précédent.

5. Limits on the Review of Constitutionality

Limits of Review	
Are there explicit limitations to the review of the constitutionality (for example international treaties, laws approved by referendum, laws that were valid before the constitution came into force, legislation past under emergency power, limitation to manifestly unconstitutional acts)?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Il n'existe pas d'instruments juridiques dont la constitutionnalité ne peut être examinée. 2. L'article 277/2 CRCV: «L' inconstitutionnalité organique ou formelle des traités ou accords internationaux portant sur des questions de pouvoirs réservés à l'Assemblée nationale ou de la compétence législative du gouvernement n'empêche pas l'application de ses règles dans l'ordre juridique du Cap-Vert, à condition qu'ils soient confirmés par le gouvernement et approuvés par l'Assemblée nationale à la majorité des deux tiers des membres présents à la première session plénière suivant la date de publication de la décision de la Cour».

6. Review of Constitutional Amendments (formal regularity and substance)

Review of Constitutional amendments	
Is it possible to review amendments to the constitution itself?	Est-il permis de contrôler la constitutionnalité de la loi de révision constitutionnelle.
If so, is the review limited to a formal review of the process followed for amendment? or is a review on the substance of the constitution also permitted?	Le contrôle de la constitutionnalité de la loi de révision constitutionnelle couvre la vérification de la validité de la procédure suivie et la loi dans sa dimension substantielle.
Does the constitution contain immutable clauses (provision that are excluded from constitutional amendment)?	La Constitution contient une clause d'intangibilité (art. 290 de CRCV).
Who can trigger the procedure (who has standing)? What is required to take action?	- Pourraient déclencher le contrôle abstrait de constitutionnalité (art. 280 CRCV): Le Président de la République; Le président de l'Assemblée nationale; 15 députés au moins; Le premier ministre;

	<p>Le Procureur Général de la République; Le Médiateur („Provedor de Justiça“, „Ombudsmann“) - Dans le contrôle concret, peuvent interjeter appel devant le TC le procureur et les personnes ayant droit de faire appel, conformément à l'art. 282 CRCV.</p>
--	--

7. Unconstitutional Omission

Unconstitutional Omission	
Is it possible to take action against constitutional obligations that haven't been implemented?	Le système de contrôle de l'inconstitutionnalité par omission n'est pas consacré.
Who can trigger the procedure (who has standing)? What is required to take action?	-----
What kind of judgments may be rendered (instruction to the legislature / executive to take action (within a specific period of time); declaration that a law only insufficiently implements a constitutional obligation; court "implements" the obligation by rendering a specific right to the claimant; others)?	-----

8. Conflicts between State Bodies

Conflicts between State Bodies	
Does the court have jurisdiction to decide whether or not a certain task falls within the authority of a state body or to interpret the limits of authority also in relation to other bodies, be it horizontally (between different institutions at the national level) or vertically (between national institutions and institutions from the province / local institutions)?	Le TC a le pouvoir de résoudre les conflits de juridiction (de tels conflits uniquement) - art. 215/1, d) CRCV.
Who can trigger the procedure (who has standing)? What is required to take action (how)?	-----

9. Elections

Elections	
Does the Court have electoral competence/jurisdiction? What is the scope of that competence/jurisdiction: presidential, legislative or all types of elections? What kind of issues does the court have power over: declaring results, resolving disputes over election results, candidate eligibility, voter roll, etc?	<p>- Le TC et le STJ sont les tribunaux compétents dans le processus électoral (part ces compétences, même si le TC soit installé dans un futur prochain). - Actuellement et temporairement (jusqu'à l'installation de la Cour constitutionnelle), la Cour suprême exerce également des fonctions de la TC. Lors du fonctionnement du STJ, en tant que TC, cela a les fonctions suivantes en matière électorale (voir l'article 294/2 CRCV; article 252 et suivants, 353 et suivants, 376 et suivants, 399 du Code électoral - la loi 92 / V/ 99, du 28 Février): a) Recevoir et accepter les candidatures à la présidence; b) Juger en définitive, la régularité et la validité des actes du processus électoral.</p>
Who can trigger the procedure (who has standing)? What is required to take action?	- Ouvre droit au recours à la Cour suprême, avec le fondement en irrégularités pendant le vote et le dépouillement dans chaque bureau de vote (art. 252/1/2 code électoral): l'auteur de la réclamation ou protestation, les candidats présidentiels et les

	<p>candidats à l'élection par le cercle respectif, ainsi que leurs représentants.</p> <p>- Les décisions finales de la Cour de 1.ère instance relativement à la présentation de candidatures peut être objet d'un recours au STJ (art. 353 du Code électoral); ont légitimité pour contester les candidats, les dirigeants et les représentants de listes des partis politiques ou coalitions en lice pour l'élection dans la circonscription électorale .</p>
If the court is not empowered, is there another institution that settles electoral disputes?	-----

10. Fundamental Rights

Fundamental Rights (see also individual complaint)	
Are (all?) alleged human rights abuses subject to review before a court?	La violation des droits, libertés et garanties permet aux citoyens un recours devant la Cour constitutionnelle dans le cadre du recours d'amparo (voir ci-dessus).
Is there any other kind of institution where aggrieved individuals may turn to (human rights commission, Ombudsperson)? How is its institutional relation to the (highest) courts?	<p>Le Médiateur de la Justice (Ombudsmann):</p> <p>Recevoir les plaintes des citoyens contre les actes ou omissions des autorités publiques (y compris les offenses aux droits fondamentaux);</p> <p>Le Médiateur n'a pas le pouvoir de prise de décision. Il peut juste faire des recommandations aux organes compétents afin de réparer les illégalités ou des injustices (art. 21 CRCV).</p>
Who can trigger the procedure (who has standing: also NGOs / consumer protection organizations on behalf of individuals)? What is required to take action (how)?	L'intéressé doit actionner les tribunaux afin de protéger les droits qu'il juge violés.
With regard to social rights, does the highest court in the country have jurisdiction to offer less than attributed by lower courts (<i>reformatio in peius</i>) (example: right to water in the constitution, but how many litres/day as a minimum threshold: If lower court admits 30 l/d, but the complainant wants 40 l/d and appeals can the highest court also overturn the lower court to the negative, only offering 25 l)?	Cette <i>reformatio in peius</i> n'est pas expressément interdite dans la Constitution et les lois applicables.

11. Other Powers of Supreme Courts / Constitutional Courts

Other powers	
Conduct of referenda	L'Assemblée nationale a le pouvoir de proposer la réalisation de la PR référendum [art. 175 i) CRCV]; incombe au PR la convocation du référendum national [art. 135/1 h) CRCV].
constitutionality and dissolution of political parties	Il appartient à la Cour suprême (en remplacement du TC, alors qu'il n'est pas installé) vérifier la légalité de la constitution des partis et de leurs alliances, et, aussi, déclarer illégale et ordonner l'extinction des partis et leurs coalitions [art. 294/3, a), c) CRCV].
impeachment procedures for the president	<p>- La Constitution n'inclut pas l'institut d'<i>impeachment</i>;</p> <p>- Mais, telle que prévue à l'art. 132 CRCV, on peut obtenir le résultat de l'<i>impeachment</i> (c'est les chemins et les acteurs, qui sont différents). Considérons-nous ce qui suit:</p>

	<p>Si le PR commis des crimes, dans l'exercice de ses fonctions, il appartient à l'Assemblée nationale d'exiger le Procureur Général de la République la promotion de la poursuite;</p> <p>L'initiative doit être proposée par 25 députés et approuvée par deux tiers des députés en fonction;</p> <p>Le PR est suspendu de ses fonctions à compter de la date à laquelle l'acte d'accusation ou l'équivalent a acquis force de chose jugée (<i>res judicata</i>);</p> <p>Le PR est jugé par le plénum de la Cour suprême et, s'il est condamné, il perd immédiatement le mandat, il est démis de ses fonctions et sa réélection est interdite.</p>
(binding) interpretation of the constitution	<p>Nous ne pouvons pas parler ici de précédent contraignant, comme dans le système anglais de «<i>binding precedent</i>» (ou «<i>stare decisis</i>»).</p> <p>L'autorité du précédent est basée ici (et dans le système romano-germanique, en règle générale) sur la répétition du jugé. Le Tribunal peut refuser de respecter le précédent, s'il est démontré que la décision est erronée.</p>
Others?	---

VIII. Standing

1. Who (see under VII.)

Table Structure

2. How (see under VII.)

Table Structure

IX. Form and Effects of Judgments (Authority of the Judgments) of the highest court

Authority of Judgments	
Is a judgment written together or rather exists of various parts, individually by each judge?	Le jugement est délivré par un juge rapporteur, soumis à la discussion du collectif et adopté à la majorité.
If judgments are written together, is it possible to identify single judges (in general or through dissenting/concurrent opinions)?	---
Do the judgments have <i>erga omnes</i> or <i>inter partes</i> effects (with regard to VIII. 2-4; 7-8)?	La déclaration d'inconstitutionnalité par le TC, en contrôle abstrait ou concret (et le par le STJ, tandis que le TC n'est pas installé), a des effets <i>erga omnes</i> (est dotée «de force obligatoire générale») - art. 284 CRCV.
Do the judgments have effects for the future only (<i>ex-nunc</i>), do they have even retroactive effects (<i>ex-tunc</i>) or is the effect deferred in order to give the legislature time to adjust the legislation to the court's decision.	Voir le "Tableau 2" (contrôle abstrait), Section de réponse à la question « What kind of judgments may be rendered (nullification; directions to the legislature to fix the unconstitutional parts of a law within a specific period of time; others)? »
What legal authority does the judgment have to the relevant groups (below) considering that they have been part of the process?	Les effets d'inconstitutionnalité sont généraux.
In general, who (see below) is affected how by the judgments of the Constitutional Court?	Les effets d'inconstitutionnalité sont contraignants, notamment, par rapport aux citoyens, à

	l'administration, aux institutions juridiques, aux institutions politiques, à l'armée.
--	--

- [1. On Citizens
2. On Administrations
3. On other Judicial Institutions
4. On Political Institutions
5. On Military]

X. Control of the Constitutional Jurisdictions

Control of the Constitutional Jurisdiction	
Political control (see selection of judges; terms of office)	Il n'y a pas (constitutionnellement parlant) un contrôle politique sur la sélection des juges et la durée de leurs fonctions.
Removal / dismissal of highest judges (at all / only by judicial decision within the judiciary / by external institutions?)	La destitution des "Juges Conseillers" ne se produit que dans des conditions strictement fixées dans la Constitution et la loi, et la décision est du CSMJ.
What are the criteria for the removal of highest judges (e.g. proven legal misbehavior)	Les motifs de la destitution du juge de la Cour suprême peuvent être: une condamnation pour "crime commis en violation flagrante et grave de la fonction ou en violation manifeste et grave des devoirs qui y sont inhérents», l' «incapacité définitive de s'adapter aux exigences de la fonction»; malhonnêteté, conduite immorale ou déshonorante, insubordination grave; inaptitude professionnelle, l'«abandon de poste» (art. 88 EMJ).
May decisions of the highest court be overruled by another institution (legislature)? What are the requirements?	- La décision du TC ne peut pas être contrée ni révoquée par d'autres institutions; - La décision de la Cour suprême ne peut être contrée ni révoquée que par le TC.
Amending the constitution in light of a decision of the highest court.	La révision de la Constitution, afin de la conformer à un arrêt de la Cour suprême en matière de contrôle de constitutionnalité, est tout à fait pertinente. Surtout quand le précepte censuré par le STJ a été introduit par le biais de la révision constitutionnelle.

- [1. Independence vs. Accountability
2. Political Control
3. Constitutional Amendment
4. Removal / Impeachment of Judges
5. Overruling of Decisions]

XI. Conclusion